



**VIDE-PLACARD
Ecole Sainte Marie
DIEULEFIT
Vendredi 8 mai 2026**



Madame, Monsieur,

L'APEL de l'école Sainte Marie organise son vide placard :

**Le VENDREDI 8 MAI 2026
A DIEULEFIT**

Pour participer à cet évènement, remplissez le bulletin de participation ci-joint et n'oubliez pas de joindre pour votre enregistrement :

- ➔ Le bulletin d'inscription rempli et signé
- ➔ Un chèque libellé à l'ordre de APEL Sainte Marie
- ➔ La photocopie de la carte d'identité pour les particuliers.
- ➔ Ou la photocopie de la carte professionnelle

Un emplacement vous sera attribué à votre arrivée. Il est interdit de vous installer et débarrer votre stand avant le jour du vide placard. Il ne sera également pas possible de choisir son emplacement.

Le prix du stand est fixé à 10€ pour 5 mètres et 15€ pour 10 mètres

Réservation à effectuer avant **le 30 avril 2026.**

N'attendez pas le dernier moment pour vous inscrire car le nombre d'emplacements est limité.

La mise en place se fera à partir de 6h30 jusqu'à 8h30. Tout emplacement non occupé à 8h30 deviendra disponible et proposé aux exposants en attente. Aucun remboursement ne sera effectué.

Tout au long de la journée, **un service de restauration rapide / buvette vous sera proposé.**

Dans l'attente du plaisir de vous accueillir,
Meilleurs sentiments.

Pour tout renseignement complémentaire : tél 06.49.76.07.85 (Merci de respecter ces horaires : 13h-13h30 ou 17h30-19h du lundi au samedi)



VIDE-PLACARD
Ecole Sainte Marie
DIEULEFIT
Vendredi 8 mai 2026



Bulletin d'inscription

Arrêté municipal n° 2/2026

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

Numéro de téléphone : ____ / ____ / ____ / ____ / ____

MAIL : _____

Type de véhicule le jour de l'évènement : ☐ Voiture ☐ Fourgon ☐ Remorque

Joindre au bulletin d'inscription :

Photocopie de la carte d'identité (Recto / Verso)

ou

Photocopie de la carte professionnelle

A envoyer par mail ou par courrier à l'adresse suivante : videplacardecole@protonmail.com

Ou APEL Ecole Sainte Marie 3 Allée des Rossignols 26220 DIEULEFIT

Nombre de mètres réservés : ☐ 5 mètres ☐ 10 mètres

A 10€ les 5m ou 15€ les 10m soit _____ euros. Chèque à l'ordre de APEL Sainte Marie.

Paielement à retourner au plus tard le vendredi 30 avril 2026

A l'adresse suivante : APEL Ecole Sainte Marie 3 Allée des Rossignols 26220 DIEULEFIT

ATTENTION : Aucune inscription ne sera prise en compte sans ces 3 documents !

Attestation sur l'honneur pour un particulier

Je soussigné(e), _____

Né(e) le ____ / ____ / ____ à _____

Domicilié(e) _____

Déclare sur l'honneur de ne pas avoir déjà participé à deux ventes au déballage dans l'année civile et que les marchandises proposées à la vente sont des objets personnels usagers.

Fait à _____, le ____ / ____ / ____ Signature :



VIDE-PLACARD
Ecole Sainte Marie
DIEULEFIT
Vendredi 8 mai 2026



REGLEMENT

- Le vide-placard est ouvert à tous, professionnels et occasionnels, conformément aux lois en vigueur.
- Les exposants professionnels doivent être munis de leur carte professionnelle à jour, K.bis ou registre du commerce.
- Les exposants occasionnels doivent être munis d'une pièce d'identité.
- Les textes précisent que le particulier ne peut exposer que des objets personnels et usagés pour la revente.
- Sont interdits sur les stands : armes, drogues, alimentaire, animaux, plantes et articles neufs.
- Déballage à partir de 6h30 – emplacement réservé jusqu'à 8h30.
- Le prix du stand est fixé à 10€ les 5 mètres ou 15€ les 10 mètres.
- Un espace de circulation au milieu de l'allée est demandé, merci de le respecter.
- Les exposants sont placés par les organisateurs le matin de leur arrivée.
- Il est demandé de respecter les passages de sécurité (Pompiers, SAMU, ...) merci de ne pas boucher les entrées de rues.
- Les exposants sont responsables de leur stand pendant toute la durée de la manifestation.
- L'organisation se dégage de toute responsabilité en cas d'accident ou de vol.
- Les exposants sont tenus de nettoyer leur emplacement avant de partir – remballage à 18h maximum.
- L'organisation ne prend pas la responsabilité des conditions atmosphériques (pas de remboursement). Le remboursement sera effectué seulement en cas d'annulation de la manifestation par les organisateurs.
- Aucune inscription ne sera prise en compte sans les 3 documents demandés : bulletin d'inscription, pièce d'identité ou extrait Kbis, le règlement (possibilité d'échanger le chèque par de l'espèce le jour J)
- Le chèque ne sera pas encaissé avant le jour de la manifestation.
- Possibilité de garer votre véhicule sur l'emplacement